

DIPLOMATIC WORLD

36

INTERLINKING BUSINESS, DIPLOMATIC & POLITICAL CIRCLES



The Ambassador
of South Africa
to Belgium & EU

MXOLISI NKOSI



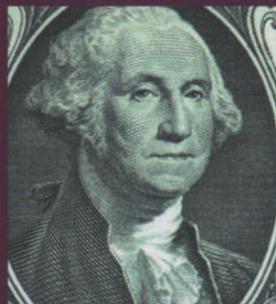
The Ambassador
of Germany
to Belgium

**DR. ECKART
CUNTZ**



The Ambassador
of Jamaica
to Belgium & EU

**VILMA KATHLEEN
MCNISH**



FAMILY OFFICES



The Ambassador
of Jamaica
to Belgium & EU

**VILMA KATHLEEN
MCNISH**



INTERBUILD



**Principauté
de
Seborga**



VERVOORDT



La Principauté de Seborga, un État européen très ancien, presque oublié mais... toujours existant!

Le 'Monaco côté italien' n'a jamais été annexé par l'Italie!



Diplomatic World a eu l'honneur d'interviewer, avec l'accord du couple princier de la Principauté de Seborga SAS le Prince Marcello I^{er} et son épouse Nina, Ministre (élue) des Affaires Étrangères, deux Consuls de la Principauté de Seborga, le Baron Jean-Philippe Arnotte, Consul pour le Luxembourg et M. Marcel Mentil, Consul pour l'Alsace.

Seborga : État souverain depuis l'an 954, Principauté depuis 1079

Qu'est-ce que la Principauté de Seborga?

Il s'agit d'un État très ancien – il date de l'An 954 – situé entre Vintimille et Sanremo, à huit kilomètres en amont (Sortie Bordighera sur l'Autoroute des Fleurs), soit à quelque 26 km de Monaco en ligne droite. Avec ses quelque 14 km² il fut un protectorat personnel de la Maison de Savoie de 1729 à 1946, avec une interruption pendant la période française. Il ne fut jamais annexé à leur Royaume de (Piémont-)Sardaigne devenu le Royaume d'Italie en 1861 et enfin la République Italienne en 1946.

À cette date la Maison de Savoie perdit sa royauté sur l'Italie et son protectorat sur Seborga. Ainsi les deux États reprirent-ils chacun leur chemin, mais... la République italienne souhaite annexer Seborga et en occupe l'administration communale.



SAS Marcello I et son épouse Nina

Il existe donc une double structure à Seborga, la séborgienne et l'italienne?

C'est un des particularismes de la Principauté d'avoir une structure monarchique avec ses Statuts Généraux (Constitution), son Prince, son Gouvernement, son Corps Diplomatique et Consulaire, ses bureaux... tandis que la République Italienne occupe la structure communale *invito jure* (contre le Droit) et administre Seborga civilement, sans armée ni police. Les personnes qui travaillent dans une structure ne peuvent travailler dans l'autre... mais tous concourent au progrès de Seborga.

Y a-t-il d'autres particularismes locaux?

Oui! Par exemple à partir de 1139 Seborga fut gérée par les Templiers jusqu'à leur destruction au début du XIV^e siècle. C'est ainsi que la Principauté de Seborga fut *de facto* le seul **État templier** de toute l'histoire! Et puis le lien de tutelle de l'État pontifical sur l'État séborgien subsiste de nos jours.

Comment en savoir plus?

Il existe un site gouvernemental officiel (www.principatodiseborga.com), un site plus ancien qui évolue vers l'histoire (www.principalityofseborga.org), la Gazzetta de Seborga (www.gazzettadeseborga.blogspot.com) et bientôt un opuscule sur la situation juridique et constitutionnelle de la Principauté de Seborga. Celui-ci est actuellement à l'édition et comporte quelque 60 pages A5 avec plusieurs illustrations,



Consul Marcel Mentil

dont 7 cartes historiques. Il explique entre autres comment le Congrès de Vienne (1814/1815) a restauré Seborga et Monaco, comment la République Italienne n'a pas pu annexer Seborga en 1946 ni par la suite, comment la continuité juridique de Seborga s'étend jusqu'à nos jours, etc.

Les investisseurs à Seborga doivent-ils payer des impôts à l'Italie?

Juridiquement non. Toutefois l'Italie se manifeste en ce sens. C'est pourquoi il leur échet de prévoir une provision comptable pour affronter judiciairement les demandes italiennes. Quand SAS le feu Prince Giorgio a rouvert en 1995 l'Hôtel des Monnaies séborgien (qui date de 1666) et a fait refrapper monnaie – le Luigino, coté 6 USD – il a réglé la facture afférente, mais pas la TVA italienne. De même certains articles se vendent-ils hors TVA à Seborga. Actuellement, SAS le Prince Marcello et le Gouvernement passent par une société de droit italien pour le développement local.

Précisément: quelles sont les grandes orientations actuelles dans le développement de la Principauté?

Ces orientations sont multiples, tant vers l'extérieur que vers l'intérieur: SAS Marcello, sa très active épouse Nina, Ministre des Affaires Étrangères, et les autres Ministres ont lancé un vaste programme de relance économique de la Principauté (construction, rénovation et reconstruction de bâtiments, ouverture de commerces et d'un restaurant gastronomique...). Ils continuent le recours de la Principauté auprès de la Cour Européenne des Droits de l'Homme à Strasbourg. Ils ont remarquablement réorganisé les festivités de la Principauté, notamment celles de la Fête Nationale (avec cortège historique, joueurs de drapeaux, arrivée du Prince en calèche avec ses gardes à cheval...). Ils ont provisoirement approuvé l'opuscule sur la situation juridique et constitutionnelle cité ci-dessus. SAS a consolidé la structure de l'État en augmentant sa qualité démocratique (SAS a nommé 9 Ministres du Gouvernement tous élus, alors que les Statuts Généraux ou Constitution n'imposent que 5 élus et 4 au choix du Prince), il complète en permanence cette structure (détermination de la formule du Journal Officiel, accord complet avec l'Ordre de Saint-Bernard de Clairvaux...) et ses conseillers préparent le Domaine réservé du Prince, le «*Jus Honorum*» (décorations, héraldique, patriciat et noblesse)...



Luigino, 2012, Giorgio I & Marcello I

Et en conclusion?

Nous appelons toutes les personnes de bonne volonté à soutenir et à visiter la Principauté de Seborga, dont le climat et la position panoramique sont remarquables. Et puis la cause séborgienne est juste, belle et très intéressante du point de vue historique, religieux, juridique et constitutionnel. Adresse email de contact: info@principatodiseborga.com.

Propos recueillis et résumés par Me Bernadette Reyntjens, Éditrice de Diplomatic World (Septembre 2012).

Structure politique: monarchie constitutionnelle souveraine

Prince: S.A.S. Marcello I

Langue: italien, ligure (et administrativement aussi le français)

Superficie: 14 km² (sept fois le territoire de Monaco)

Hymne: 'Speranza'

Devise: 'Sub Umbra Sedi', probablement à l'origine 'Sub umbra sedis', soit «sous la protection du Saint-siège»

Monnaie: officiellement le Luigino (démarré vers 1630 et officiellement dès 1666) mais en pratique l'euro

Fête Nationale: 20 août, jour de la Saint Bernard, patron de la Principauté

Liste des souverains de la Principauté d'après-guerre: Prince Giorgio I de Seborga (1963-2009), Marcello I (depuis le 25 avril 2010).

La Principauté jouit d'une importante représentation diplomatique et consulaire: en Belgique (1 Ambassade et 3 Consuls), France (8 Consuls), en Italie (4 Consuls), en Ukraine, en Allemagne, au Luxembourg, au Pays-Bas, en Moldavie, en Indonésie et autres.



Le Baron Jean-Philippe Arnotte et Maître Chr. Doerner, Notaire, Députée et Consul Général de Norvège au Luxembourg